



AVIS IMPORTANT : SITUATION DU RÉSEAU D'AGUEDUC MUNICIPAL

Notre problème d'approvisionnement en eau potable est toujours critique en raison de la diminution de la capacité d'approvisionnement du puits de la Municipalité. Nous désirons vous rappeler qu'il est toujours OBLIGATOIREMENT INTERDIT d'utiliser l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour les usages suivants :

- L'arrosage de pelouses, jardins, fleurs, haies, arbres ou autres végétaux.
- Le remplissage des piscines ou de spa.
- Le lavage des véhicules, des entrées automobiles, des trottoirs ou des patios.

Une solution est cependant disponible pour les besoins essentiels d'arrosage extérieur

La municipalité est en mesure d'offrir de l'eau gratuite provenant d'un ancien puits nous appartenant pour répondre à vos besoins d'arrosage extérieur.

Voici les principales services offerts, des conditions d'application :

- Arrosage lors de l'installation de nouvelle pelouse (nouve ou semencier).

Nous vous suggérons de procéder à toute nouvelle installation de pelouse le lundi ou le dimanche pour que tous puissent en faire l'arrosage continu durant la semaine. Téléphonnez-nous le plus rapidement possible pour prendre un rendez-vous. Afin d'éviter l'évaporation en milieu de journée, nous limiterons l'arrosage en début de journée (une fois par jour).

- Remplissage de bacs pour l'arrosage de votre jardin.
- Remplissage de piscines lors d'évaporation naturelle de l'eau (petite quantité).

Pour tout autre besoin en eau, vous pouvez nous contacter au 438 377-5446, poste #23.

Situation du réseau de distribution d'eau potable à Saint-Jacques-le-Mineur

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur alimente son réseau d'aqueduc avec une seule installation de captage conventionnel qui a été conçue pour répondre à la demande actuelle, incluant les nouveaux développements immobiliers à Saint-Jacques.

La municipalité a toutefois connu jusqu'à présent quelques problèmes d'alimentation qui se sont produits durant les périodes de sécheresse au cours des deux dernières années.

Ce printemps, notre puits a du mal à suffire à la demande et semble subir un tarissement anticipé. Nous cherchons, avec des experts mandatés, à mieux comprendre la situation, et à mettre de l'avant des mesures à court et à moyen terme pour stabiliser le fournisseur d'eau potable.

Le besoin de l'approvisionnement en eau potable est certes le dossier prioritaire de la municipalité.